



136774 - Celui qui réussit dans un examen par tricherie doit-il se dénoncer?

question

Une enseignante est arrivée auprès de nous il y a quelques jours. Après avoir fait son cours et avant de nous remettre les feuilles d'examen, elle implore Allah de deshonorer toute tricheuse et toute élève qui aide à tricher, de lui barrer la route de l'université et de la priver de bénédiction au cas où elle réussirait à s'y inscrire...Elle a continué d'invoquer Allah dans ce sens en disant qu'elle ne lui pardonnerait jusqu'au jour de la Résurrection.

Eminence! Cette enseignante a-t-elle le droit de se comporter comme elle l'a fait pour m'empêcher de tricher? Il faut savoir que je suis en dernière année et qu'il ne m'est jamais arrivé de tricher délibérément en cette matière. Toutefois, il m'est arrivé une fois d'avoir entendu la bonne réponse d'une camarade de classe et de l'écrire. Je sais qu'il est prohibé de tricher. Dois-je avouer alors qu'Allah a dissimulé mon acte? J'ai vraiment peur et j'ai grand espoir d'entrer à l'université.

la réponse favorite

Louange à Allah.

La tricherie est prohibée aussi bien dans les examens qu'ailleurs parce que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: «celui qui triche contre nous n'est pas des nôtres. » (rapporté par Mouslim,101)

Celui qui le commet doit se repentir devant Allah le Très-haut mais il n'est pas tenu d'avouer. Bien au contraire, il doit se contenter du fait qu'Allah le Très-haut ait dissimulé son acte, regretter son péché et se résoudre à ne pas récidiver. » Mouslim (2590) a rapporté d'après Abou Hourayrah que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « chaquefois qu'un fidèle dissimule le défaut



de son coreligionnaire ici-bas, Allah en fera de même pour lui au jour de la Résurrection.» C'est une bonne nouvelle qui permet à celui dont Allah a dissimulé le péché dans ce bas monde de croire qu'Il en fera de même pour lui dans l'au-delà.

Le Prophète (bénéction et salut soient sur lui) a mis un accent particulier sur ce sens dans un hadith cité par Ahmad (23968) et rapporté par Aïcha selon laquelle le Messager d'Allah a dit: « je jure sur trois choses: Allah le Puissant et le Majestueux ne traitera pas celui qui apporte une part à islam comme celui qui n'en a pas apporté. Les parts sont au nombre de trois: la prière, le jeûne et la zakat. Allah ne prend pas un fidèle pour allié ici-bas pour le livrer à un autre au jour de la Résurrection. Aucun homme j'aime des gens sans qu'Allah ne l'insère dans leur groupe. Une quatrième chose sur laquelle si je jurais je ne commettrais pas un péché est qu'Allah ne dissimule pas les défauts d'un fidèle ici-bas sans en faire de même pour lui au jour de la Résurrection. Le hadith est jugé authentique par al-Albani dans *as-silsilah as-sahihah* n° 1387.

Mieux, le Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) a ordonné cette discrétion en ces termes: « évitez ces ordures qu'Allah le Puissant et Majestueux vous a interdites. Que celui qui en commet se réfugie auprès d'Allah. Ce hadith est rapporté par al-Bayhaqui et jugé authentique par al-Albani dans *as-silsilah as-sahihah* n° 663.

Cela dit, celui qui triche dans un examen doit se repentir , rester discret et ne pas récidiver. Si tu n'as pas interrogé ta camarade et que tu as simplement entendu la bonne réponse de sa part, cela ne s'assimile pas à une tricherie. Tu n'encours rien s'il plaît à Allah puisque tu n'as fait qu'écrire ce que tu as entendu sans rien faire pour l'apprendre.

S'agissant de l'invocation de l'enseignante contre toute tricheuse, il nous semble qu'elle constitue une agression contre autrui. La tricherie ne la concerne pas personnellement. Au contraire, la tricherie est ici une violation d'une prescription d'Allah le Très-haut. Il ne revient pas à l'enseignante de pardonner ou de ne pas le faire. Si elle se limitait à demander à Allah de dévoiler l'acte devant elle, on pourrait la comprendre. Mais elle a formulé une invocation exagérée. Peut-être entendait-elle intimider les élèves et les détourner de la tricherie. Puisse Allah lui pardonner et nous pardonner et pardonner à tous les musulmans.



Allah le sait mieux.